

Soutien aux personnes en difficulté

Ville de Janzé

Le Centre Communal d'Action Sociale peut être amené à intervenir, en lien avec les partenaires locaux, pour remédier à des situations de précarité ou de grande difficulté sociale.

En cas d'urgence et en fonction des situations personnelles, le CCAS peut accorder une aide financière (prêts, dons,...) et/ou alimentaire.

Solidarité alimentaire

Pour lutter contre la précarité, plusieurs associations se mobilisent et organisent des distributions de denrées alimentaires, produits d'hygiène, de puériculture...

Les Restos du cœur

10 Rue du Douet aux Merles

02 99 47 60 19

ad35 [dot] janze [dot] restosducoeur [dot] orgtitle="Adresse email de contact"

Mardi et mercredi : 08h30 - 11h30 (Campagne d'hiver seulement)

Jeudi et vendredi : 08h30 - 11h15 (Toute l'année)

Secours catholique

06 40 12 42 97

secourscatholique [dot] janze [dot] gmail [dot] com

Où s'adresser ?

CCAS

Les Halles

entrée côté rue du Dr Roux

02 30 30 01 13

Nous contacter

rgba(255,255,255,1)

Horaires

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

9h-12h

14h-17h

Jeudi

9h-12h

En dehors des horaires d'ouverture, contactez la mairie en cas d'urgence.

rgba(255,255,255,1)